

Plan de développement des compétences dans la fonction publique

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchron

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

S'exercer à l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de formation pour la fonction publique

Public Visé

- Directeurs des ressources humaines • Chargés de GPEC • Chargés emploi compétences • Responsables, chargés et gestionnaires de formation

Pré Requis

Aucun

Objectifs pédagogiques

S'exercer à l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de développement des compétences pour la fonction publique

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique avec exercices pratiques à chaque étape du programme, travail en sous-groupes et partage d'expériences
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

- Cheffe de projets formation et accompagnement

Parcours pédagogique

• Cadre réglementaire et actualité de la formation dans la fonction publique

- Rappels des textes réglementaires de la FPT
- Rappel sur les formations obligatoires de la FPT
- Outils d'individualisation des parcours

• Identifier les enjeux de la formation dans la politique RH

- Politique de formation dans une collectivité : enjeux, acteurs
- D'un plan de formation à un plan de développement des compétences

• Formation et GPEC

- Définition et outils
- Lien plan de formation et GPEC

• Etapes d'élaboration du plan de développement des compétences

- Identifier une politique de formation
- Prévoir le recueil des besoins de formation
- Concevoir le plan de formation en lien avec la GPEC
- Suivre sa mise en œuvre
- Evaluer le plan

• Mise en œuvre du plan de développement des compétences

- Indicateurs de suivi
- Pourquoi et comment communiquer autour du plan de développement des compétences ?

2 journées pour élaborer et mettre en œuvre le plan de formation adapté aux agents publics territoriaux

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
 - **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Assiduité et Fin de formation.

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

Durée

14.00 Heures
2 Jours

Effectif

De 6 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	1 280.00
Inter Adhérent (Par personne) :	1 180.00



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable formation

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org